rend fécondes, et beaucoup cherchent encore, dans la seule puissance des lois humaines, le fondement caduc d'une justice qui ne peut trouver que dans la loi divine sa source et sa mesure. Mais, là même, est-ce que vous ne voyez pas, chaque jour, grandir dans le chaos du désordre moral, l'universel besoin d'un retour vers les croyances positives et l'idéal chrétien ? C'est le souffle de Dieu qui commence à animer les ossements; et là encore, j'ose le dire, par la constante affirmation de notre foi, nous avons réussi.

» Ah ! oui, bien loin de nous plaindre, il faut louer Dieu de ce que nous pouvons, près vingt-cinq années, contempler un tel spectacle.

» Notre œuvre est tombée sur la terre de France, comme le grain jeté par la main du semeur : la pluie d'hiver a effacé sa trace, la tempête a balayé ce qu'il n'avait pas assez profondément planté, la gelée a durci le sol et la neige l'a couvert, mais voici le soleil de la saison nouvelle et la moisson se lève, forte et pleine de vie ! Nous avons semé des œuvres : qu'importe que le vent en ait renversé quelques-unes, trop hâtives ou trop fragiles !

» Nous avons semé des idées ! Qu'importe que la tourmente ait effacé nos traces, ou que la dure indifférence ait, un moment, glacé notre essor ?

» Amis, la moisson se lève riche et puissante ! Quand sera-t-elle mûre et qui en fauchera les gerbes fécondes ? Je l'ignore, mais je sais, et cela suffit à notre récompense, que la récolte préparée par nos mains, sera cueillie, un jour, pour la gloire de Dieu et le salut de notre pays. »

NOUVELLES DU JOUR

Les ministres dans le Midi

Cannes, 4 janvier. — M. Méline, président du conseil, MM. Boucher et Rambaud, ministres, Ouvré et Laurençon, députés, se sont embarqués après le déjeûner sur le yacht *Titan* et ont été faire une excursion aux îles Ste-Marguerite et St-Honorat.

Demain, on attend l'arrivée de l'amiral Besnard et de M. Hanotaux. Les ministres rentreront mercredi à Paris.

L'ambassade de Londres offerte à M. Casimir Périer

Paris, 4 janvier. — Des démarches sont faites en ce moment, dit le *Gaulois*, auprès de M. Casimir Périer dans le but de savoir si l'ancien président de la République accepterait, le cas échéant, le poste d'ambassadeur à Londres.

Des gens bien informés assurent que M. Casimir Périer, si la succession du baron de Courcel lui est offerte, la refusera.

Le gouvernement et les élections sénatoriales

Paris, 4 janvier. — D'après le *Courrier du Soir*, le gouvernement, considérant comme un succès les élections d'hier, (sic) voudrait profiter de la bonne impression produite par ce résultat et ferait procéder dès la première quinzaine de février au remplacement des dix députés élus sénateurs.

Le gouvernement désirerait également pourvoir au plus tôt d'un siège de député ceux de ses amis qui ont échoué hier.

M. Sigismond Lacroix n'est pas candidat

Paris, 4 janvier. — Contrairement au bruit qui en avait couru, M. Sigismond Lacroix dément dans le *Radical* qu'il soit candidat au siège devenu vacant à Auxerre par suite de la démission de M. Doumer.

La démission d'un député

Béziers, 4 janvier. — On annonce que M. Cot, député opportuniste de la 2e circonscription de Béziers, à la suite de son échec aux élections sénatoriales, a adressé sa démission de député au président de la Chambre.

Les scandales de l'assistance publique

Paris, 4 janvier. — Lors de la dernière séance du Conseil général de la Seine, on a appris que M. et Mme Chauvière, administrateurs du dispensaire du 15e arrondissement, tiraient parti de cette situation pour s'approvisionner largement, au détriment des « soupes populaires. »

En avaient-ils le droit ? Le point est fort contesté. En tout cas, on est d'accord pour admettre que la question de délicatesse primait ici la question de droit.

Une autre révélation a été faite, suivant laquelle les pensionnaires d'un asile ouvrier sont exposés au froid et à l'inanition.

Il n'est pas sans intérêt de relever ces résultats de la philanthropie exclusivement laïque.

La rentrée en scène de M. Rosenthal

Paris, 5 janvier. — On annonce la prochaine apparition d'un journal hebdomadaire, ayant pour titre : *Le Cri de Paris* et pour directeur M. Rosenthal, Jacques Saint-Cère, qui fut impliqué dans l'affaire Max Lebaudy.

Services anniversaires de la mort de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice du Brésil.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de l'impératrice du Brésil sera célébré mardi prochain 5 janvier, à onze heures du matin, en l'église Saint Augustin.

Un service anniversaire de la mort de l'empereur Napoléon III sera célébré, en la même église, le 9 janvier, à midi.

L'affaire Guillot

Paris, 4 janvier. — On lit dans un journal du soir :

« On a dit que l'ex-capitaine Guillot, accusé de haute-trahison, serait traduit devant un conseil de guerre. Or, cette affaire, dans laquelle est compromise également une femme, Angèle C. ., sera jugée en police correctionnelle à huis-clos.»

L'affaire Arton et Sans-Leroy

Paris, 4 janvier. — Les instructions que M. Le Poitevin a été chargé par le parquet de mener contre Arton avaient été momentanément interrompues, par suite de l'appel interjeté par ce dernier contre sa condamnation dans l'affaire de la dynamite.

La *Libre Parole* annonce qu'avant d'enquêter contre les chéquards du Parlement, M. Le Poitevin tient à liquider complètement la vieille affaire Sans-Leroy, dans laquelle Arton est accusé d'avoir joué le rôle de corrupteur qui lui valut une condamnation par contumace à cinq années de prison.

La *Libre Parole* ajoute que M. Le Poitevin a passé hier toute l'après-midi à la conciergerie, où il a interrogé Arton.

Elle dit pouvoir annoncer qu'Arton démontrera sans peine que la justice a commis une erreur judiciaire à son égard dans l'affaire Sans-Leroy.

Enfin, la *Libre Parole* annonce que c'est dans la session de la première quinzaine de février que les jurés auront à dire leur dernier mot sur cette vieille affaire Sans-Leroy.

Les résultats du concours d'admission à l'école militaire de Versailles

Paris, 4 janvier. — Voici la liste des sous-officiers de notre région admis à subir les épreuves orales du concours pour l'admission à l'école militaire d'artillerie et du génie (Versailles).

MM. Castelle, Wittenkeller, Huot, Paris, Yon, sergents-majors au 3e génie à Arras.

La propagande des sociétés bibliques en France

Paris, 4 janvier. — On a signalé la propagande à laquelle se livrent dans les départements français les agents anglais et les sociétés bibliques.

Une dépêche de Metz à la *Libre Parole* dit que cette propagande se fait également d'une manière active en Alsace-Lorraine: mais dans cette province, ce ne sont plus les agents anglais qui agissent, ce sont les protestants allemands.

Les campagnes de la Lorraine, profondément attachées au catholicisme sont inondées de colporteurs allemands.

Les organes français et catholiques de Lorraine se plaignent vivement de cette invasion germanique d'un nouveau genre.

Le nouveau nonce

Rome, 4 janvier. — Le nonce, Mgr Clari, a quitté Rome dimanche soir, à dix heures, allant directement à Paris. Il a été salué à la gare par M. Ragonesi, vicaire général du diocèse de Viterbe, et par les notabilités ecclésiastiques et laïques.

La mort accidentelle d'un lieutenant de chasseurs alpins

Annecy, 4 janvier. — Le lieutenant Fauquinon, du 11e chasseurs alpins, parti hier dimanche en excursion avec le lieutenant Clément Grandcourt, au col du Nantet, situé à 1,433 mètres au dessus du lac d'Annecy, dans le massif de la Tournette, est tombé dans un précipice de 150 mètres. Le corps a été ramené aujourd'hui à Annecy. M. Fauquinon était considéré comme le meilleur alpiniste de la 55e brigade.

Une tempête aux Etats Unis. — Grandes inondations

New York, 4 janvier. — Une tempête d'une violence inouïe a traversé aujourd'hui l'Illinois. Les habitants de la ville de Joliat s'enfuyaient sur les montagnes pour échapper à l'inondation.

La plupart des voies ferrées sont emportées. Il pleut à torrents depuis 60 heures. Les fondations de plusieurs édifices sont minées par les eaux.

Dans certaines parties du Minnesota, il y a plus de six pieds de neige.

La peste à Bombay

Londres, 4 janvier. — La peste à Bombay fait mourir en moyenne 120 personnes tous les jours. Les affaires ont complètement cessé et un véritable exode de la population aisée a commencé. Les musulmans ont tenu un meeting monstre en plein air; ils sont tout particulièrement éprouvés par l'épidémie terrible.

Les sujets du Négus

Milan, 4 janvier. — Le *Secolo* rapporte plusieurs récits des impressions des prisonniers italiens en Abyssinie.

Les sujets du Négus se croient désormais invincibles.

Comme on demandait à un chef abyssin de quel côté les Ethiopiens comptaient étendre leur puissance, il répondit :

« Nous n'irons pas du côté de Karthoum, mais vers le sud, où se trouvent les campagnes fertiles et les mines ».

Mais, lui fit-on observer, vous rencontrerez les Anglais.

« Maintenant, nous ne craignons personne. L'Europe est divisée et cette situation nous a permis de constituer nos armements. »

Une exécution aux Philippines

Madrid, 4 janvier. — Une dépêche officielle de Manille annonce que 13 personnes accusées de conspiration ont été fusillées aujourd'hui.

Un sinistre maritime en rade de Cherbourg
Une baleinière russe qui chavire

Cherbourg, 4 janvier. — La baleinière de l'aviso russe *Passadnik*, qui a fait relâche en rade de Cherbourg, avec les torpilleurs 119 et 120, a chaviré à l'entrée de la jetée de l'avant-port du Commerce. L'équipage et le commandant de la baleinière se sont cramponnés à la quille et ont été recueillis presque immédiatement par un bateau de pêche. M. Postel, consul de Russie, assistait au sauvetage.

Explosion d'une chaudière à bord du « Saghalien »

Paris, 4 janvier. — Le *Mékong*, journal de Saïgon, donne des détails sur le grave accident survenu au courrier maritime le *Saghalien*, dont le coffre à vapeur de tribord a fait explosion le 30 novembre, à trente milles au sud de Poulo-Condore. Onze chauffeurs arabes ont été grièvement blessés, dont cinq Européens.

L'un de ceux-ci et un Arabe ont succombé dans la nuit.

Ce n'est que le 1er décembre, à midi, que le navire put se remettre en marche, après que les avaries les plus importantes eurent été réparées.

Le *Saghalien* ne pourra pas continuer son voyage ; c'est la *Tamise* qui le remplace.

Une réception à l'Elysée

Paris, 4 janvier. — Le Président de la République a reçu cet après-midi à trois heures, les généraux de Kerhue et Delrie, et le baron de Courcel, ambassadeur de France à Londres, qui ont été récemment promus à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur.

Cette réception a eu lieu dans le cabinet de travail du rez-de-chaussée.

M. Félix Faure avait autour de lui le général Tournier, secrétaire général de la présidence, MM. Le Gall et Blondel, directeur du cabinet et chef du secrétariat particulier, ainsi que les officiers de sa maison militaire.

Le président de la République a remis aux nouveaux dignitaires de la Légion d'honneur leurs insignes puis leur a donné l'accolade. Cette cérémonie très simple n'a duré que quelques minutes.

Le cabinet de M. Doumer, gouverneur général de l'Indo Chine

Paris, 4 janvier. — Le cabinet de M. Doumer, gouverneur général de l'Indo Chine, est ainsi composé : MM. Lucien Faure, commissaire-adjoint, chef de cabinet ; Holtz, sous-chef de bureau au ministère des colonies, chef-adjoint; Sargues, commis au ministère des finances, secrétaire particulier.

Les officiers dont les noms suivent ont été désignés pour être attachés au gouverneur général de l'Indo-Chine: le commandant Nicolas, du 26e bataillon de chasseurs à pied; le capitaine La Cotte, du 4e d'infanterie; le lieutenant Dubosc, de l'infanterie de marine.

On confirme que M. Doumer compte s'embarquer pour l'Extrême-Orient, le dimanche 17 janvier.

L'élection de Brest. — Le P. Charmetant et le comte de Blois

L'*Agence Havas* reçoit la dépêche suivante :

Brest, 4 janvier. — On ne pense pas que le P. Charmetant maintienne sa candidature au siège laissé vacant par la mort de Mgr d'Hulst.

» Le comte de Blois, son concurrent, resterait donc seul candidat. »

D'autre part, la *Vérité* dit que le P. Charmetant n'a pas directement posé sa candidature, que tout dépend des électeurs de Brest et que le P. Charmetant n'a rien à changer à la situation qu'il a prise.

L'élection de la Mayenne

Le *Moniteur universel* publie les lignes suivantes :

« L'élection de la Mayenne a donné lieu à une manœuvre de la dernière heure que l'on pourrait qualifier d'excitation à la guerre civile. Elle a soulevé la réprobation de tous, mais elle a porté ses fruits. MM. Lebreton et Dubreil sont battus à une vingtaine de voix.

» Les élus auront-ils l'audace de dire que leur élection n'est pas due à cette manœuvre déloyale dont l'auteur fait certainement partie de l'administration supérieure ?

» On ne saurait le nier du reste, car tout le matériel qui avait servi a été rentré dans les magasins de la mairie deux heures après l'élection.

M. Constans

Un journal du soir publie l'information suivante : « Il est déjà question de donner une ambassade à M. Constans, peut-être celle de Londres. »

La grève des médecins de nuit

Les médecins chargés du service médical de nuit dans le 11e arrondissement viennent d'écrire au préfet de police une lettre dans laquelle ils refusent d'assurer ce service. C'est la première protestation qui se produit contre le système que la préfecture de police a établi pour le règlement des honoraires de ces médecins. Jusqu'ici, ils avaient été payés au taux de 10 francs la visite; mais ce mode de paiement engendrait des frais jugés trop élevés, et le préfet de police y a substitué une indemnité fixe de 800 francs par an et par médecin. C'est contre cette nouvelle organisation que s'élèvent les médecins du 11e arrondissement.

Le rétablissement du cautionnement pour les journaux en Tunisie

Tunis, 4 janvier. — Le *Journal officiel Tunisien* publie deux décrets rétablissant le cautionnement pour les journaux publiés en Tunisie, tel qu'il existait sous le régime des décrets d'octobre 1884, soit 6.000 francs pour les journaux politiques et 3.000 pour les journaux non politiques. Cette mesure énergique est généralement approuvée.

La *Dépêche Tunisienne* dit que le public s'attendait à cette mesure amplement justifiée par les excès de langage d'une certaine presse locale et par l'indigne campagne menée contre le représentant de la France en Tunisie.

Une révolte de fanatiques au Brésil

On écrit de Rio-de-Janeiro que, dans la province de Bahia, une bande de trois à quatre mille fanatiques comprenant hommes, femmes et enfants et ayant à sa tête un nommé Antonio Conselheiro, qui se fait passer pour le Christ, combat « pour la religion et la monarchie », (sic) contre les troupes de la police, qui ont été jusqu'ici très malmenées. Antonio est entouré de douze lieutenants qu'il appelle ses apôtres, et qui le nomment « bon Jésus. »

Sa bande est armée de carabines et de coutelas. Elle se bat avec un effrayant courage, convaincue que ceux qui sont tués pour la bonne cause ressusciteront dans quinze jours et monteront au ciel.

En ce moment, la bande est retranchée dans les gorges de Canudos et s'augmente chaque jour de nouveaux adhérents. Le mouvement s'étend et inquiète les autorités, qui vont envoyer contre le fanatique des renforts et du canon. On s'attend à une sanglante bataille.

Le texte du traité de paix italo abyssin

Rome, 4 janvier. — Aujourd'hui a été publié le texte du traité de paix italo abyssin.

Les articles sont conformes à ceux publiés le 15 novembre, d'après une dépêche adressée d'Addis-Ababa à Rome le 26 octobre, par le major Nerazzini; toutefois un dernier article a été ajouté : il stipule que le traité sera écrit en amahrique et en français.

Nouvelles rixes entre civils et militaires à Carlsruhe
Plusieurs blessés

Berlin, 4 janvier. — On télégraphie de Carlsruhe que de nouvelles rixes se sont produites entre civils et militaires, toujours à la suite de l'incident Brusewitz. La population est vivement irritée contre les officiers.

Un bourgeois a été ramassé portant au visage une grave blessure; un autre a eu la joue lacérée d'un coup de bouteille. L'autorité militaire, émue de ces faits, a momentanément interdit aux officiers la fréquentation des établissements publics.

A Cuba

Londres, 4 janvier. — Le *Herald* publie une dépêche de Jacksonville, d'après laquelle le navire de flibustiers *Comodore* a sombré près de New-Smyrne, par suite d'une voie d'eau qui n'a pas été réparée ; l'équipage est sauvé. On parle de trahison parmi les Cubains.

Madrid, 4 janvier. — Dans le Rotrero-Sacramento, la colonne composée du régiment de la Lealtad a battu trois mille insurgés et leur a tué 58 hommes. Du côté des Espagnols, il y a eu un mort et quatorze blessés.

Le général Veyler est rentré à la Havane, à bord du *Legazpi*; les autorités l'attendaient dans le port.

L'amnistie bulgare

Sofia, 4 janvier. — La Chambre a voté à la presque unanimité et définitivement la loi d'amnistie, qui se compose d'un seul article stipulant que la loi d'amnistie de décembre 1894 est étendue à tous les délits politiques commis entre le 20 décembre 1883 et la date de la loi d'amnistie.

La loi relative aux pensions militaires a été également votée.

Ensuite la Chambre a voté le projet du gouvernement établissant, à partir du 1|13 janvier 1897, un droit d'importation de 14 0|0.

La Sobranié s'est ensuite ajournée au 15|27 janvier.

Un train attaqué par des brigands en Espagne

Séville, 4 janvier. — Près de la gare de Laroda, une bande de malfaiteurs a fait dérailler la machine d'un train qui transportait du numéraire. Les employés du train sont parvenus à repousser l'attaque des bandits et à les mettre en fuite.

Le naufrage du « Commodore »

New-York, 4 janvier. — D'après les avis reçus en dernier lieu par le *Herald*, seize hommes de l'équipage du *Commodore* seraient noyés.

LA VEILLÉE FUNÈBRE

Dans le département du Rhône, sur un des plateaux les plus élevés de la montagne d'Anguel, le petit village de Saint-Etienne-la-Varenne étale ses maisons que souvent la neige recouvre en hiver. Le pays est âpre et pauvre.

C'est là qu'en 1802 naquit Madeleine Saulnier, dont l'enfance fut maladive et qui devait pendant sa vie entière, porter le poids d'une infirmité douloureuse. Chétive et grêle, empêchée par sa faiblesse même de prendre part aux jeux de son âge, elle semble n'avoir eu d'autre joie que de faire le bien et de se sacrifier aux autres.

On vivait péniblement dans la chaumière paternelle; Madeleine n'avait pas dix ans qu'on remarqua qu'elle quittait la table au milieu du repas, emportant sa nourriture sous prétexte qu'elle préférait manger en plein air. On la suivit sans qu'elle s'en aperçut. Elle allait donner à des indigents du voisinage la meilleure part de son dîner. On la gronda, on lui arracha la promesse de ne point recommencer, dès le lendemain, mais avec plus de précaution, elle recommença. Aux nouvelles observations qui lui furent adressées, elle répondit qu'elle avait prié Dieu et qu'elle croyait bien qu'il n'était pas défendu de secourir les malheureux.

Cette enfant, qui aimait naturellement les déshérités de la vie, devint une femme passionnée pour les œuvres de commisération. Dans le haut de la commune de Saint-Etienne la-Varenne, à deux kilomètres de la maisonnette de Madeleine, vivait un vieil aveugle nommé Nesme qui, pour toute famille, n'avait qu'une fille idiote, sujette à des accès de violence et n'ayant aucun souci d'elle-même. Madeleine adopta ces infortunés et pendant quinze ans, elle ne passa pas un jour sans les aller voir, pour les soigner leur porter de la nourriture et les aumônes qu'elle savait recueillir pour eux.

En 1840, le Rhône et la Saône débordés ravagèrent le pays ; la contrée, située au bas de la montagne d'Anguel, ne fut point épargnée. Le hameau de la Grange-Mâcon, situé à plusieurs kilomètres de Saint-Etienne-la-Varenne, était envahi par les eaux ; tout autour, ce n'était qu'un marécage coupé de fondrières. C'était là qu'habitait la femme Liottard, indigente, malade depuis plusieurs mois, souffrant de trois plaies profondes qui la clouaient sur son grabat et ne lui permettaient plus d'aller mendier son pain ; dans son isolement elle ne recevait d'autres consolations, d'autres visites que celles de Madeleine.

Rien n'arrêta celle-ci. Elle partit pour aller donner des secours à la malheureuse. C'était le 3 novembre ; il faisait froid, la pluie tombait, les rafales de vent ridaient la surface des champs inondés. Courageusement, dans l'eau jusqu'aux genoux, elle marcha ; un torrent débordé coupait le chemin ; Madeleine n'hésita pas; elle y entra jusqu'aux épaules, au risque d'être emportée et roulée par les eaux furieuses. Lorsqu'elle revint à son village, on lui fit des reproches; elle se contenta de répondre : Je n'y ai pas été hier, je ne pouvais pas manquer d'y aller aujourd'hui.

On pourrait raconter d'elle plus d'un trait analogue dénotant un amour de la vertu et une énergie pour le bien que sa faiblesse n'aurait point laissé soupçonner : mais ce serait se répéter inutilement; qu'il me suffise de dire que son corps débile renfermait un courage égal à sa volonté, et qu'elle a donné des preuves dans des circonstances dramatiques qui ne doivent pas être oubliées. Dans la campagne, loin de toute habitation, une masure en ruines avait été abandonnée à la femme Moncel, qu'une sorte de maladie cutanée, pareille à la lèpre, rendait un objet d'horreur pour tout le monde. Là, dans une chaumière humide, à peine couverte d'un toit en chaume, sur un amoncellement de feuilles sèches, la malheureuse, comme Job autrefois, achevait le mourir, sans désespérer de Dieu et se confiant en lui. Une seule personne la visitait et la réconfortait : est-il besoin de dire que c'était Madeleine, que nul spectacle, si pénible qu'il fût, ne pouvait faire hésiter quand il s'agissait d'être utile à son prochain.

On était en hiver, la neige couvrait le sol. Epuisée par le mal, la pauvre femme s'en allait vers un monde meilleur. Madeleine était auprès d'elle; malgré la nuit, malgré la distance, elle était venue et s'empressait autour de la moribonde, dont la connaissance s'affaiblissait de minute en minute. La porte, qui n'avait pas même un loquet pour la clore, était assujettie par une grosse pierre placée à l'intérieur. Agenouillée devant le grabat, les mains entourées de son chapelet, Madeleine récitait les prières suprêmes; d'un cœur ému de compassion, elle disait : « Prenez pitié de cette âme, Seigneur; oubliez les erreurs et les péchés de sa jeunesse; dans votre miséricorde infinie, souvenez-vous d'elle au sein de votre gloire ! »

Elle s'absorbait, dans son oraison, levant parfois les yeux vers l'agonisante, dont le râle entrecoupé sonnait lugubrement. La nuit était lente, la cloche d'un village éloigné avait frappé le coup d'une heure du matin, lorsque Madeleine entendit un bruit singulier: il lui semblait que l'on frappait à la porte; elle se leva, regarda par les ais disjoints, et, à la clarté de la lune brillant dans le ciel glacial, elle aperçut un loup qui levait la tête et dressait les oreilles, le museau en l'air, aspirant les émanations qui l'avaient attiré. Le cœur de Madeleine battit haut ; elle eut peur, et, s'appuyant de toutes ses forces contre la porte, elle la maintint fermée. Le loup poussa un hurlement semblable à un appel de mort, et, heurtant la porte de son dos, il fit effort pour renverser l'obstacle qui le séparait de la proie qu'il avait flairée. Madeleine jeta un cri de terreur; le loup recula, sembla hésiter pendant un instant, et de nouveau se précipita sur la porte qui cédait.

Tout effarée qu'elle fût, Madeleine avait remarqué que sa clameur avait effrayé le loup et elle cria encore. Entre elle et l'animal affamé commença dès lors une lutte terrible : il attaquait la porte, elle la défendait pesant de son poids contre les planches à demi pourries et poussant des cris aigus qui couvraient le bruit du râle de la mourante. Ses cris, qui semblaient arrêter la bête fauve, étaient une prière; de sa voix la plus éclatante, elle disait : « O Marie, mère de Dieu, Marie, rose mystique, Marie, étoile du matin, Marie, reine des anges, priez pour nous.» Instinctivement, elle criait les litanies de la Vierge.

Elle écoutait les heures qui vibraient au loin ; comme la nuit était longue ! La chandelle de cire était usée, le feu était éteint. La bataille continuait dans l'obscurité ; les pâles rayons de la lune filtraient à travers la porte. Au matin, vers sept heures, quand le crépuscule versa ses lueurs grisâtres sur la neige, le loup s'éloigna, de cette allure à la fois maladroite et hâtive des fauves qui regagnent leur refuge. Madelaine était sauvée ; elle se tourna vers le lit la pauvre Moncel était morte pendant que la courageuse fille la protégeait au péril de sa vie.

Madeleine courut chez le plus proche voisin ; sa voix émue racontait mieux que ses paroles, le danger auquel elle venait d'échapper. Elle obtint que le corps de la pauvre morte serait déposé dans une grange pour y attendre les prières de l'Eglise; car elle pensait que le loup reviendrait vers la cahute abandonnée. Elle-même elle chargea le cadavre sur ses épaules, elle l'apporta dans la grange, le coucha sur un bon lit de paille et fit la dernière veillée, qui, cette fois du moins ne fut point troublée.

Ce fait d'héroïsme, colporté de village en village, parvint jusqu'au préfet de Lyon, qui ne le laissa pas ignorer à ses chefs hiérarchiques.

La reine Marie-Amélie en fut informée, elle envoya un cadeau et ses félicitations à Mademoiselle Saulnier, et par son ordre, un rapport fut adressé à l'Académie française qui, dans la séance solennelle de 1842, s'empressa de récompenser par un prix de trois mille francs, un tel acte de vertu.

MAXIME DU CAMP,
de l'Académie française.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire (typographie)	1,25
100 cartes ivoire (gravure lithographique)	2,25
100 cartes ivoire deuil (typographie)	2,50
100 cartes ivoire deuil (gravure-lithographique)	3,50
Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées (typog.) et 100 enveloppes pour	1,75
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (grav.-lit.)	2,75
Même boîte deuil, imprimées (typographie)	3,50
» » » (gravure-lithographique)	4,50

BEAU CHOIX DE PAPIER A LETTRES

Papier blanc	50 feuilles	50 enveloppes	0,80
»	25 »	25 »	0,45
» couleur	25 »	25 »	0,50
» »	50 »	50 »	0,90

GRAND CHOIX DE
Calendriers, Ephémérides et Almanachs pour sociétés
Double Liège, Triple Liège, du Laboureur, du Soldat, Hachette.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
		Roubaix. Lundi 4 janvier 1897.	
2 heures soir	4° au-dessus	776 m/m	Beau temps
5 » »	4° »	776 m/m	»
9 » »	3° »	776 m/m	»
		Mardi 5 janvier 1897.	
Minuit	2° au-dessus	775 m/m	Beau temps.
1 heure matin	2° »	775 m/m	»
2 heures »	2° »	775 m/m	»

Paris. — Lundi 4 janvier 1897. — *(Bulletin du Bureau Central météorologique)*. — Le baromètre reste bas sur les Iles Britanniques. Une baisse de 5 mm. a lieu en France et sur le centre du continent où la pression est cependant encore élevée. L'aire supérieure à 770 mm. se propage dans le nord et l'est de l'Europe (Moscou, 780 mm.). Le vent est modéré du sud sur la Manche, assez fort à la pointe de Bretagne avec mer grosse. Des neiges et des pluies sont signalées dans quelques stations de l'Allemagne et des Iles Britanniques. — En France, on a recueilli seulement 1 mm. d'eau à Ouessant; un orage accompagné de grêle a été signalé hier à Nice.

La température s'abaisse généralement ; elle était ce matin, de — 10° a Moscou, — 8° à Clermont — 3° à Paris, + 8° aux Iles Sanguinaires. — On notait 3° au mont Ventoux. — 4° au puy de Dôme. — 5° au pic du Midi. — En France, quelques pluies sont probables en Bretagne, ailleurs le temps va rester beau et froid. — A Paris, hier, beau. — Moyenne d'hier, 3 janvier, 1°3, inférieure de 3°6 à la normale. — Depuis hier, midi, température maxima, 4°1; minimum de ce matin, — 4°2. Baromètre à sept heures du matin, 768 mm. A la tour Eiffel, maximum, 2°5; minimum, 0°3. Monte-Carlo : matin, + 10; midi, + 13. Temps superbe.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette
3 grands prix, 20 médailles d'or

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Un congé accordé au personnel de la mairie. — A l'occasion du nouvel an, l'administration municipale avait accordé un congé au personnel de l'Hôtel-de-Ville. Les bureaux ont été fermés lundi après-midi.

Le Syndicat des Négociants en Tissus de Roubaix. — Le Syndicat des Négociants en tissus de Roubaix se réunira le 5 janvier, à quatre heures et demie, à son local habituel, Hôtel Ferraille.

Ordre du jour : 1° Vœu relatif aux dispensés pour les langues vivantes ; 2° Proposition se référant aux liquidations judiciaires ; 3° Situation du négoce en tissus en face de l'association générale des teinturiers ; 4° Application du timbre de connaissement aux échantillons ; 5° Communications diverses.

Un tract. — Le comité de la Jeunesse catholique de Roubaix vient de faire imprimer et distribuer un tract ayant pour titre : *Où est la vérité ?*

Dans les quatre petites pages qui le composent ont été réunies les preuves les plus irréfutables en faveur de la religion catholique.

Sous une forme simple et claire, ce tract populaire renferme un exposé complet de la doctrine et il sera lu avec profit par tous.

Bouchée de Pain et Refuge de Nuit. — Pendant la journée du lundi 3 janvier, il a été distribué 680 portions aux hommes et aux femmes, et 990 aux enfants ; au refuge, 29 lits ont été occupés.

ELLE EST SAINE ET BONNE, la cuisine au beurre d'Oostcamp. 14136

Une arrestation pour abus de confiance. — Dimanche soir, vers 7 heures 1|2, M. Emile Vandeputte, conseiller municipal et marchand de charbons, conduisait au poste de police du 2e arrondissement son domestique, Jules Dufour, âgé de 29 ans, auquel il avait confié dans la journée sa voiture attelée, contenant trente sacs de charbon.

Le domestique avait dépensé le montant de la marchandise livrée aux clients, s'était enivré et avait ensuite abandonné l'attelage dans un ruisseau du chemin de la Maquellerie.

Invité à rendre l'argent, Dufour refusa, prétendant ne pas en avoir.

Devant ce refus, M. le commissaire a fait écrouer le domestique infidèle.

Enfin, lundi matin, ayant promis de restituer le montant des sacs de charbon à son patron, celui-ci a retiré sa plainte et Dufour a repris son travail.

Un enfant qui tombe d'un toit. — Un petit garçon de neuf ans et demi, J.-B. Vliegher, demeurant rue de Sébastopol, cour Delys eut l'imprudence, lundi, vers midi, de vouloir monter sur le toit de la maison de ses parents en passant par la fenêtre.

En mettant son projet à exécution, l'enfant perdit pied et tomba dans le vide d'une hauteur de quatre mètres environ.

Le malheureux fut relevé inanimé par des voisines qui lui donnèrent les premiers soins en attendant l'arrivée du docteur. Ce dernier constata que le jeune Vliegher outre une fracture au poignet droit, avait de multiples contusions à la figure.

Après une pansement sommaire, l'enfant a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Le meilleur beurre est le **BEURRE D'OOSTCAMP** rue du Bois, 13, à Roubaix, et dans les dépôts succursales (*Voir la liste des dépôts à la quatrième page.*)

Un vol de soixante francs. — En se rendant dimanche soir vers sept heures et demie dans son magasin, M. Pierre Mourman, âgé de 29 ans, charcutier, rue Voltaire, s'aperçut que le tiroir du comptoir, contenant une soixantaine de francs, avait été enlevé.

Peu de temps auparavant, M. Mourman avait vu rôder autour de son magasin quelques individus à mine suspecte qui auront probablement profité de sa présence dans la cuisine pour faire leur coup.

L'agent de police Leclercq, de service dans le quartier, a fait une battue qui n'a donné aucun résultat; mais lundi après-midi, l'agent de la sûreté Verman, chargé de rechercher l'individu soupçonné du vol, rencontra un jeune homme dont le signalement correspondait à celui du voleur. Ce fut avec beaucoup de peine que l'agent parvint à l'arrêter pour le conduire devant M. Chapé, chargé de l'enquête. Là, il fut reconnu que le soi-disant voleur n'était autre qu'un fraudeur, Gustave Bonheur, âgé de 19 ans, demeurant rue Grétry, 43.

Comme il était porteur de matières de contrebande, son arrestation a été maintenue.

Un accident rue des Fossés. — Lundi après-midi, un charretier, Gustave Duthoit, âgé de 27 ans, se trouvant dans la rue des Fossés, voulut remettre une vis à un des fers de son cheval, mais il reçut en pleine poitrine une ruade de l'animal qui l'étendit sur la chaussée. Quelques passants témoins de l'accident portèrent secours à la victime, qui a de graves contusions.

M. le docteur Lherbier, qui a soigné le blessé à son domicile, rue Monge, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

L'abatage de deux chiens enragés. — Lundi matin, M. Armand Rambou, demeurant rue de Rome, inquiet au sujet de la singulière attitude de son chien qui depuis quelques jours ne mangeait plus, fit appeler M. Demarra, vétérinaire. Celui-ci, après les explications que lui fournit M. Rambou, jugeant le chien hydrophobe, le fit abattre immédiatement.

Après examen du cadavre de l'animal, M. Demarra constata qu'il était certainement atteint du terrible mal.

Un petit chien de la maison, qui avait été mordu, a été abattu aussitôt sur l'ordre du vétérinaire.

Croix. — *Exploits de maraudeurs.* — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs se sont introduits chez M. Debruysne, marchand d'étoffes, au contour St-Pierre. Après avoir escaladé un mur de six mètres, ils sont descendus dans la cour de la maison en passant sur la toiture de l'écurie. Là, ils firent sauter la gachette de la porte et démastiquèrent un carreau de vitre. Ils pénétrèrent dans la cuisine et prirent un litre d'eau-de-vie et de genièvre et un fromage.

Les aboiements d'un chien interrompirent l'ouvrage des malfaiteurs qui prirent la fuite.

On remarque que depuis quelque temps des bandes de malfaiteurs se répandent dans les campagnes.

Wasquehal. — *Une distribution de vêtements aux pauvres.* — A l'occasion de la fête de l'arbre de Noël, dimanche soir, dans la salle du patronage, a été faite, par les bons soins de MM. les membres de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, la distribution annuelle de vêtements divers aux familles nécessiteuses de la commune.

On a donné abondamment et aucune distinction n'a été faite; les familles pauvres assistées par le Bureau de bienfaisance ont pu participer à cette distribution au même titre que celles visitées par la conférence.

Lys lez Lannoy. — *Un vol.* — Un tisserand, Leleu Jean, demeurant au Fort-Salé vient d'être victime d'un vol de deux lapins qui lui ont été enlevés pendant la nuit et qui représentent une valeur de six francs. On soupçonne un ouvrier demeurant à la Justice. Une enquête est ouverte.

Cours de peinture et de dessin (*Voir aux annonces*) 1130

Communications

TROMPETTES ROUBAISIENS. — Le comité est instamment prié de se réunir au local, chez M. Turpin, rue Cugnot, mercredi soir, à huit heures et demie. — Ordre du jour : décision à prendre en vue du prochain concours des trompettes.

Ouvrages de M. l'abbé Kneipp en vente à la librairie du journal :
Ma cure d'eau et *Vivez ainsi* prix 3,50. *Soins à donner aux enfants*, prix 3 fr. 8150

Comme prime à ses lecteurs, le *Journal de Roubaix* offre une très belle jumelle noire avec étui, au prix de 6 fr. et une jumelle nacre, très élégante, à 12 fr. 11760

ENRHUMÉS!

Prenez le sirop pectoral DELABAERE. Il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchite, grippe, influenza**, etc., et il est employé très efficacement contre les **accès d'asthme**. — Le flacon : 1 fr. 40. rue d'Inkermann, 51, Roubaix. 13178—42556

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

ACÉTYLÈNE
ÉCLAIRAGE PARFAIT
PEU COUTEUX
SÉCURITÉ ABSOLUE
Fonctionnement irréprochable
avec les **Appareils G. TROUVÉ**
LES SEULS PRÉSENTÉS A L'ACADÉMIE DES SCIENCES
INSTALLATIONS D'USINES
VILLAS, ÉGLISES
Pour tous renseignements s'adresser à M. MAERTENS, 24, rue de Mouveaux. 1130

WATTRELOS

La messe de prémices de M. l'abbé Decourcelle. — A l'occasion de la cérémonie célébrée hier en l'honneur de M. l'abbé Decourcelle, et dont nous avons donné le compte-rendu, voici l'allocution adressée par M. Georges Lepoutre, au nom des habitants du Congo, amis du nouveau prêtre :

« Permettez à vos compatriotes, à vos amis d'enfance de venir en ce jour si beau et si plein de souvenirs, vous féliciter pour l'insigne honneur que Dieu vient de vous conférer. Vous êtes prêtre depuis quelques jours; vous avez atteint ce but tant désiré. Mais que d'efforts persévérants, quel travail laborieux, quelle énergie et quel courage vous avez dû déployer avant de goûter ces joies si pures de votre sacerdoce.

» Les beaux jours de votre jeunesse se sont écoulés dans l'austérité du séminaire; c'est là, dans cette maison consacrée à la prière et à l'étude, que vous avez préparé votre intelligence, votre cœur et votre âme au difficile ministère de conduire les hommes au ciel.

» Monsieur l'abbé, nous n'avons pas eu, comme vous, le bonheur d'entendre retentir à nos oreilles l'appel de Dieu. Nous sommes restés modestes et humbles; et notre destinée est de travailler laborieusement à gagner notre pain de chaque jour. Souvenez-vous de nous, Monsieur l'abbé, de nous qui sommes restés vos amis et de temps en temps, à l'autel du Seigneur, priez pour nous.

» Priez pour que nous conservions au cœur la foi catholique; priez pour que nous restions des chrétiens convaincus, pour qu'aucune influence étrangère ne vienne amoindrir en nous le précieux dépôt de la religion dont vous êtes devenu le ministre. Priez pour que nous restions toujours dignes de nos ancêtres et de la réputation chrétienne que Wattrelos a su mériter partout.

» Et maintenant, monsieur l'abbé, agréez, s'il vous plaît, comme gage de notre affection, ce faible souvenir qui vous rappellera la respectueuse amitié et la profonde estime que vous gardent les habitants du hameau du Congo ».

Un fauteuil a été offert à M. Decourcelle, qui s'est montré fort touché de la naïve et franche sympathie des habitants de son hameau d'enfance.

Médailles coloniales. — La médaille de Tunisie a été remise à M. Julien Fournier, préposé des douanes au Touquet, ex-soldat au 4e régiment de zouaves.

La médaille d'Algérie a été remise à M. J.-B. Fornier, demeurant rue Négrier, ex-grenadier de la garde impériale.

Scènes de violences. — Les gardes champêtres Plouvier et Blain ont arrêté un tisserand du hameau de la Plume, Henri Duvillers, 30 ans, qui, le jour de l'An, en compagnie d'un Belge, César Rusquart, s'était introduit chez M. François Duquesnoy, et lui avait mordu le visage à belles dents, après quoi il avait brisé une fenêtre.

Rusquart est en fuite. La police le recherche.

Un accident. — L'attelage de M. Thiers-Lézy a versé samedi soir à la Vieille Place, devant l'école des filles. Les chevaux ne se sont pas blessés, et le conducteur s'est également retiré sain et sauf. L'accident n'a produit que des dégâts matériels consistant en avaries au chariot.

LA PUBLICITÉ

Par affiches ou circulaires n'est pas mauvaise ; mais elle dure......

Ce que durent les roses,
L'espace d'un matin.. ..

L'avis, fréquemment rappelé dans des journaux ayant une nombreuse clientèle, est le seul moyen efficace de graver une adresse, un renseignement utile dans l'esprit du public.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier-décorateur,
LILLE, 19 et 27, Rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

La rage. — Cinq chiens abattus. — L'hydrophobie semble sévir à l'état épidémique dans nos contrées.

M. Emile Haquette, âgé de 44 ans, cultivateur, rue Winoc Chocqueel prolongée, et son domestique, Auguste Vandierdonck, âgé de 29 ans, ont été mordus dimanche matin, le premier au petit doigt de la main gauche, le second à l'avant bras droit, près du poignet, par l'un des deux grands chiens qu'on employait à tourner la roue de la baratte : l'animal, qui était fort doux d'habitude, paraissant malade, on le mit à l'attache et on appela aussitôt M. Ansar qui déclara, à première vue, que ce chien présentait tous les caractères extérieurs de l'hydrophobie, qu'il n'y avait pas à hésiter, qu'il fallait le tuer au plus vite.

Le garde-champêtre Petit, de la Croix-Rouge, qui passait dans le quartier, tua le chien d'une balle de revolver.

FEUILLETON DU 6 JANVIER 1897. — N° 122

LES DEUX ORPHELINES

PAR
Adolphe d'Ennery

CINQUIÈME PARTIE

XII

Sur un signe du docteur, deux infirmiers vinrent se placer de chaque côté de la table et saisirent chacun un des bras du patient, tandis qu'un troisième se chargeait de maintenir le haut du corps et que l'aide empoignait la jambe saine pour maîtriser les efforts que pourrait faire le patient au moment où commencerait l'opération.

Pierre se laissa maintenir ainsi, non sans dire cependant au docteur :

— Il n'était pas besoin de tout ce monde, monsieur le médecin, puisque je vous avais promis que je ne bougerais pas!

— C'est indispensable, mon ami ! répondit M. Hébert des plus courageux et les moins sensibles à la souffrance ne sont pas toujours maîtres de mouvements involontaires... Et c'est ce que je veux éviter !

A partir de cette réplique, Pierre ne parla plus, attendant avec un calme apparent et dans une immobilité complète ce qui allait se passer.

M. Hébert ouvrit l'écrin, en ayant soin d'éviter que le patient vît ce qu'il faisait.

Il plaça un des instruments sur l'escabeau, à portée de sa main.

Puis, s'approchant du jeune homme, il se mit en devoir de le débarrasser de ses chausses. Une fois la jambe mise à nu, le savant praticien palpa les chairs, les muscles, promena ses doigts sur les différents os, ainsi qu'il avait fait sur le squelette suspendu dans son cabinet de travail.

Il chercha pendant quelques instants pour s'assurer de l'endroit où il fallait casser la jambe.

Et, imposant le doigt sur un point en proéminence de l'os, il regarda l'aide en disant :

— C'est là !... Voici l'endroit précis qu'il faut attaquer !...

Il y eut alors dans l'assistance un moment de silence.

Tout à coup, M. Hébert souleva la jambe et la maintint dans la position qu'il avait voulu obtenir.

Et, saisissant l'instrument qu'il avait précédemment placé à portée de sa main, il en porta un coup sec, vigoureux, sur la jambe du rémouleur.

Tout cela n'avait duré qu'une seconde.

Pierre étouffa le cri de douleur qui s'arrêta dans sa gorge.

Le sang lui afflua aux joues, et ses yeux prirent une expression qui disait l'effort que le malheureux faisait et la force de volonté qu'il appelait à son aide pour ne pas exhaler des gémissements.

Un murmure d'approbation sortit des lèvres de tous ceux qui venaient d'être témoins de cette scène.

Le regard de M. Hébert interrompit cette manifestation.

Sans perdre une seconde, l'habile praticien continua l'opération.

Il s'agissait, maintenant, de pratiquer, le plus rapidement possible, la réduction.

M. Hébert ne se laissa plus détourner de cette délicate besogne.

Et c'est avec une précision extrême qu'il procéda, cherchant, autant que possible, à ce que le patient ne se ressentit pas trop de la longueur de l'épreuve

L'aide lui passait des toiles et l'appareil nécessités par l'opération et son regard disait aux infirmiers que tout marchait à souhait.

Pierre venait de subir, pendant quelques instants, un véritable supplice; ses traits étaient convulsés et son visage d'une pâleur extrême.

— Tout va bien, s'écria M. Hébert en souriant à Pierre, qui le regarda avec anxiété.

Il ne vous reste plus, maintenant, mon ami, qu'à observer strictement mes recommandations. Et, pour cela, je vous confie à la vigilante surveillance de nos infirmiers.

Puis, s'apercevant que Pierre allait parler et faire un geste, il l'en empêcha en disant :

— D'abord il importe que vous demeuriez immobile et autant que possible, silencieux. L'immobilité est indispensable pour qu'il ne survienne pas d'accidents fâcheux.

Et, si je vous recommande en outre de parler le moins possible, c'est que la fièvre va probablement se déclarer ; et l'agitation entretenue par des conversations trop longues et trop fréquentes pourrait alimenter cette fièvre.

Et, s'adressant à l'aide et aux infirmiers :

— Je compte absolument sur vous ! leur dit-il.

Puis, se tournant de nouveau vers Pierre :

— Vous allez être transporté dans une chambre que vous occuperez seul ; c'est une faveur que l'on n'accorde que très rarement aux malades, et je sais que vous saurez la justifier en suivant docilement mes recommandations.

Et il ajouta :

— Je veux veilller moi-même à ce que, dans le trajet de cette salle à la chambre qui vous est destinée, vous ne soyez pas trop cahoté.

Sur un signe l'aide et les infirmiers sortirent pour reparaître, quelques instants plus tard, portant un brancard, sur lequel Pierre fut placé doucement, avec toutes les précautions que nécessitait son état.

M. Hébert accompagna son « sujet » et présida à ce que la mise au lit fût exécutée comme il convenait.

— Vous voilà cloué là, mon ami, pour pas mal de temps, dit-il à Pierre ; et ce n'est pas ce qui vous sera le plus agréable ; mais j'ai trouvé le moyen de vous procurer une distraction, laquelle, j'en suis convaincu d'avance, sera tout à fait de votre goût.

Et, comme le jeune homme, n'osant parler, interrogeait du regard :

— Vous saurez bientôt ce dont il s'agit. Pour l'instant, je désire que vous preniez du repos.

C'est ainsi que le docteur Hébert, après avoir habilement pratiqué une opération difficile, quitta son malade qu'il confiait à la surveillance de l'un des infirmiers.

XIII

L'état de Pierre, dès les premiers jours qui suivirent l'opération, fut reconnu excellent.

Rien ne faisait prévoir d'accidents ; le docteur Hébert estima qu'il pouvait donner suite à son projet, en procédant à l'exécution de la seconde partie du programme qu'il avait arrêté dans son esprit.

On sait que l'excellent homme avait décidé de faire de son protégé un sujet digne de tenir une place convenable dans la société.

Pour cela, une chose s'imposait tout d'abord : faire donner de l'instruction à celui qui, la veille n'était encore qu'un pauvre rémouleur.

Un matin donc, arrivé de bonne heure à l'hôpital pour faire sa visite quotidienne, le docteur Hébert prit Pierre à partie et lui dit sur le ton quelque peu bourru qu'il affectait quand il était en pleine bonne humeur :

— Ah ! ça, nous voici maintenant tout gaillard ; nous mangeons, buvons et dormons comme un millionnaire; il faudrait cependant songer à employer les douze heures de la journée à faire autre chose que des réflexions qui, j'en suis persuadé, doivent être toujours à peu près les mêmes.

... A ce jeu-là, on engraisse et l'on prend des forces, sous l'influence du sang régénéré... Cela serait suffisant si, en quittant ce lit, nous devions reprendre la boutique et recommencer notre métier de rémouleur.

... Mais ce n'est plus à ce rude métier que nous allons désormais consacrer notre temps, car, ajouta le médecin d'un air légèrement ironique, ce n'eût guère été la peine de te redresser la patte et de te rendre une structure correcte, si tu devais, comme devant, crier par les rues la formule employée par les gens de ton métier... Pour rester rémouleur, tu pouvais, tout aussi bien, continuer à boiter.

... Donc, mon garçon, il s'agit de t'enseigner ce que tu ignores, c'est-à-dire tout ! D'abord, sais-tu lire ?

— Personne ne m'a jamais appris ça, m'sieu le médecin !

— Bon !... voilà une façon de t'exprimer qui conviendrait assurément à un rémouleur ; mais, quand tu causeras avec des gens bien élevés, tu ne pourrais décemment avaler la moitié des syllabes ainsi que tu viens de le faire.

Pierre rougit en regardant le docteur, qui avait l'air de le sermonner.

Il semblait ne plus oser parler dans la crainte de faire relever encore les incorrections de son langage.

M. Hébert reprit alors, avec son bon sourire paternel :

— Ne rougis pas ainsi !... Je conviens que ce n'est pas ta faute si l'on a négligé de t'envoyer à l'école quand tu étais enfant. Mais depuis ?... Lorsque tu as eu l'âge de raison, est ce que tu n'aurais pas dû avoir, ne fût-ce que par curiosité, l'idée de savoir comment on arrive à lire couramment et à écrire de même ?...

— Oui, m'sieu le médecin... J'ai essayé moi-même... dans un livre de messe que l'*on* avait trouvé, un matin à la porte de l'église.

— Qui *on* ?... Ta...

Et, se reprenant :

— La Frochard ?

— Oui !

— Et tu as épelé ?...

— J'm'suis fait apprendre les lettres par un autre qui savait lire... Et, chaque fois que j'rentrais chez nous, avant le retour de l'*autre*, j'prenais l'livre et j'tâchais de m'rappeler les lettres et comment on les prononçait. C'est comme ça que j'commençais à savoir lire un peu..., bien peu, quand.. j'ai tout planté là...

— Tout d'un coup, n'est-ce pas ?... C'est toujours ainsi que cela arrive ; on est bien décidé pendant quelques jours ; on est tout feu, tout flamme ; puis, crac !... on abandonne tout, un beau matin.

— Non, m'sieu le médecin, c'était un soir !... fit Pierre d'un air triste et baissant la voix.

— Un soir ? demanda le médecin surpris.

— Oui, m'sieu le médecin, un soir que l'*on* était revenu... pas seuls... c'est-à-dire qu'*on* ramenait une... jeune fille... que nous avions rencontrée.

— Louise ?... l'aveugle ?...

Pierre baissa les yeux et ses joues s'animèrent d'une vive rougeur.

— Alors, reprit le docteur, c'est à partir de ce moment que tu as cessé d'apprendre à lire ?... Pourquoi ?

— C'est que... c'est que, balbutia le jeune homme, tout était changé, bouleversé, dans ma vie !... J'avais d'autres occupations, et... beaucoup plus... que d'habitude !

Et s'animant.

— Y fallait... travailler plus fort qu'je me disais, puisque... puisqu'y avait quelqu'un d'plus à nourrir... Et puis... je... je profitais du temps que j'avais d'reste... quand *on* nous laissait seuls... pour causer avec mad'moiselle...

— Oui !... oui !... je sais ce que tu veux dire ! interrompit M. Hébert, dont la voix devint plus grave. *On* te laissait seul pour surveiller la pauvre aveugle que l'on martyrisait ; je sais cela ; je n'ignore pas non plus que tu passais ton temps alors à consoler l'infortunée que le hasard et sa mauvaise étoile avaient fait tomber entre les mains de la mégère !... Oui, poursuivit M. Hébert, j'en conviens, il te restait peu de temps à donner à la lecture !

— C'est vrai, m'sieu le médecin !... De c'jour-là, j'nai plus ouvert le livre !...

Il poussa un long soupir, puis garda le silence, tandis que M. Hébert semblait, de son côté, réfléchir avant de pousser plus loin ses informations.

Il hésitait à amener son protégé à lui faire des confidences. Cependant, le moment lui paraissait propice et il dit à Pierre :

— C'est à partir de cette époque que tu as compris qu'il existe des sentiments ignorés jusqu'alors, qui se manifestent à l'improviste, agitent violemment notre âme et nous font battre le cœur !

Pierre était devenu rouge comme une pivoine et ses yeux scintillaient. Evidemment, les paroles prononcées par le docteur déterminaient en lui une violente émotion.

(*A suivre.*) ADOLPHE D'ENNERY.